

Communiqué de presse

Position du CEO de la Pro League sur l'application de la loi du 24.02.1978

Bruxelles, 1 juillet 2021 - La possibilité pour un joueur de rompre sans motif le contrat qui le lie à son club (avec les conséquences renseignées par la loi) est et reste une préoccupation majeure pour les clubs professionnels.

Il est probable qu'un joueur n'envisage de recourir à cette disposition légale que si d'une manière ou une autre est rompue la confiance entre le club et le joueur (le plus souvent son entourage).

Cela étant, le business model du football professionnel belge repose largement sur le triptyque :

- la formation des jeunes talents ;
- la possibilité pour ceux-ci d'évoluer au meilleur niveau de nos compétitions et ainsi passer un cap important pour toute leur carrière ;
- et enfin la réalisation (à la suite d'un accord entre les 3 parties) d'un transfert afin de permettre au joueur de passer un nouveau cap mais aussi à son club de valoriser les saisons contractuellement prévues et qui ne seront pas exécutées.

Dans son dernier rapport (« Etude de l'impact socio-économique de la Pro League sur l'économie belge, page 27 »), Deloitte rappelle : « ... par conséquent, les revenus de transferts de joueurs jouent un rôle crucial dans le bien-être financier des clubs belges ».

Ces derniers jours, 2 joueurs du RFC Seraing et 1 joueur du Standard de Liège ont fait application de la loi. Dans chaque cas, le rôle de l'agent semble avoir été déterminant.

S'il appartient aux clubs concernés d'identifier les motifs et de gérer les conséquences de cette situation, il incombe au management de la Pro League d'inviter fermement les clubs professionnels à ne pas s'associer directement ou indirectement à une telle démarche qui en finale risquerait de porter un grave préjudice à l'ensemble du secteur.

L'article 34 des statuts de la Pro League prévoit que tout différend entre membres de l'association sera de façon privilégiée réglé par la voie de la conciliation et que le Président et le CEO « sont chargés de favoriser la recherche d'une conciliation ». Le nécessaire sera fait à cet égard à la première demande des clubs concernés.





About the Pro League

La Pro League est responsable de l'organisation du football professionnel belge. Elle organise ainsi les championnats du football professionnel et la Coupe.

Elle regroupe également les clubs de football professionnels, qui sont représentés dans les organes de gestion de l'asbl et de la Pro League SA. La Pro League fonctionne indépendamment de ces clubs, mais elle est à leur service.

Au niveau national, la Pro League travaille en étroite collaboration avec l'URBSFA. Au niveau régional, elle se concerte régulièrement avec les deux ailes du football amateur : Voetbal Vlaanderen et l'ACFF.

La Pro League est consciente de son rôle social et le traduit en une stratégie Football & Community avec laquelle elle veut avoir un impact social et sociétal.

La Pro League vise à être une organisation où l'expérience du football, le professionnalisme, l'innovation et la croissance sont essentiels. Chaque initiative de la Pro League a pour objectif de renforcer les clubs en particulier et le football en général. Notre ambition est d'avoir un football professionnel belge toujours plus fort et encore plus proche des supporter

